

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 56 (1959)
Heft: 12

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

NÉCROLOGIE

† ALPHONSE BUFFAT



Le 23 septembre, un long cortège de parents et d'amis accompagnaient M. Alphonse Buffat à sa dernière demeure, décédé des suites d'une opération. C'est une figure caractéristique de chez nous qui disparaît, et que l'on avait l'habitude de rencontrer à toutes nos manifestations apicoles.

Le 9 février 1957, nous l'avions dignement fêté en lui remettant le gobelet de la SAR pour 35 ans de sociétariat. Surmontant peines et déboires, deuils douloureux, malgré la maladie, Alphonse Buffat resta fidèle à ses chères abeilles et à sa section. Nous sommes certains que durant les heures sombres c'est au rucher qu'il puisa plus d'une fois le courage et l'espérance en l'avenir. Toutefois, de plus en plus handicapé, au cours de l'été dernier il s'est vu contraint de se séparer de son rucher

qu'il ne voulait en aucun cas voir périliciter. Était-ce un pressentiment ?

Les apiculteurs du Gros de Vaud et tous ceux qui l'ont connu garderont de lui le meilleur des souvenirs, et nous réitérons à sa famille l'expression de notre vive sympathie.

Section du Val-de-Travers

EMILE GRANDJEAN — La Côte-aux-Fées



Le 20 octobre dernier, les nombreux amis, parents et connaissances, accompagnaient à sa dernière demeure terrestre notre ami Emile Grandjean. Homme très sociable et dévoué, il avait acquis une popularité qui le faisait connaître bien au delà des frontières de notre canton.

Apiculteur avisé, il a durant des années (30 ans) été l'inspecteur dévoué de notre région, toujours prêt à donner des conseils et prêter main-forte aux apiculteurs débutants ou moins expérimentés. Il a su donner à plusieurs, l'amour de nos petites avettes en démontrant que sans voile et sans gants et avec beaucoup de douceur, nos abeilles sont dociles et ne sont que les bonnes servantes de l'homme.

Son départ laisse un grand vide et d'unanimes regrets, aussi nous tenons à réitérer à sa compagne et ses enfants, notre profonde

sympathie et nos condoléances les plus sincères.

R. B.

Gustave Rérat 1879-1959



Le 26 août dernier, une nombreuse assistance de douaniers et d'apiculteurs conduisit à sa dernière demeure au cimetière de Porrentruy, un collègue regretté, M. Gustave Rérat.

Né le 1er février 1879, il passa son enfance en Ajoie, et son école de recrue terminée, il entra dans l'Administration fédérale des douanes en qualité de garde frontière. Il fut rapidement nommé garde-receveur puis visiteur. Il occupa successivement les postes de Chevenaz, Le Chauffour, Miécourt, Boncourt et enfin Porrentruy, où il prit sa retraite en 1939. Il laissa partout le souvenir d'un fonctionnaire consciencieux et affable avec chacun.

En retraite, il se fit construire une coquette maison tout près de cette idyllique chapelle de Lorette où est enterré depuis

1833, l'abbé Denier qui fut le promoteur du mobilisme en Ajoie. Dès lors, le collègue Rérat, mit tous ses soins à faire prospérer un magnifique rucher battant neuf et d'une propreté exemplaire. La Société d'apiculture d'Ajoie eut alors le plaisir de le montrer en exemple lors de plusieurs réunions pratiques. Gustave Rérat savait recevoir ses collègues avec son sourire charmant et donnait tous les renseignements demandés avec simplicité.

La société d'apiculture d'Ajoie se fait un devoir de présenter à la famille du cher disparu ses condoléances émues. Elle gardera à M. Gustave Rérat une vive reconnaissance pour les services rendus à la cause apicole. B.

Lohner Alfred 1886-1959. Avenches



En mars dernier, par une froide et sombre journée, de nombreux amis accompagnaient au champ du repos Alfred Lohner enlevé après une grave maladie à l'affection des siens dans sa 74e année.

Alfred Lohner, agriculteur avisé, exploitait encore une scierie et une huilerie. A côté de ses occupations principales il trouva le temps de cultiver deux violons d'Ingres : la musique et l'apiculture. La Lyre d'Avenches l'appréciait comme directeur et la Société d'apiculture d'Avenches le comptait au nombre de ses membres les plus fidèles. Il savait animer nos réunions apicoles par ses remarques judicieuses et ses observations. Sa longue expérience apicole donnait du

poids à ses conseils. Son départ laisse un vide difficile à combler. A sa famille, nous exprimons, quoique tardivement, notre bien sincère sympathie.

A B.

Communiqué

Union suisse des paysans

Le Comité de l'Union suisse des paysans s'est réuni en séance ordinaire d'automne le mardi 10 novembre 1959 sous la présidence de M. le Dr Reichling, conseiller national. Dans son allocution, le président a défini l'année 1959 touchant à sa fin comme une année agricole en général bonne et féconde.

Le Comité a pris connaissance du fait qu'on n'avait pas donné suite à la demande de l'union suisse des paysans visant à obtenir pour l'agriculture une représentation équitable au sein du Conseil consultatif de défense nationale institué par le Conseil fédéral en vue de traiter des problèmes relatifs à la défense militaire, économique et spirituelle du pays. L'agriculture et la paysannerie ont toujours constitué un bastion solide et sûr de la défense nationale. Aussi est-il des plus surprenant que pour ce problème intéressant au plus haut point le pays on n'ait pas tenu compte de la demande justifiée de l'Union suisse des paysans. Le Comité charge les dirigeants de l'Union d'exiger à nouveau que l'agriculture soit représentée au Conseil de défense nationale.

Dans un exposé fouillé, M. W. Clavadetscher, directeur de la Division de l'agriculture a traité du projet **d'arrêté fédéral instituant des mesures propres à améliorer les conditions d'exploitation dans l'agriculture**. A l'issue d'une discussion approfondie, le Comité a approuvé en principe ce projet. Cependant, outre ces nouvelles mesures complémentaires, il conviendra également de continuer à appliquer sans restrictions les dispositions législatives prises jusqu'ici en faveur de l'agriculture. Le Comité a approuvé la prise de position écrite adressée au Département fédéral de l'économie publique.

M. le Dr Neukom, sous-directeur, a renseigné les membres du Comité sur les propositions qu'a formulées le Secrétariat des paysans suisses en vue de la **révision du droit foncier** et qu'il a soumises au Département fédéral de justice et police. On a reconnu qu'il devenait urgent de prendre les mesures nécessaires pour protéger les terres agricoles cultivables, mais on n'a pas omis de signaler les difficultés auxquelles se heurte la solution de ce problème.

M. R. Juri, directeur, a ensuite exposé la question de la création d'une « Petite zone de libre échange et celle des consultations dans le cadre du GATT. Ces consultations ne visent qu'à réunir des données sur les réglementations en vigueur. Dans le cas de la Suisse, elles dégénèrent en une critique surprenante et, à maints égards, tout qu'objective de la politique agricole de notre pays. L'Union suisse des paysans reconnaît les mérites de notre délégation et condamne les comptes rendus dénués d'objectivité basés sur des indiscretions. Elle espère qu'on tiendra compte, lors des négociations futures, des dispositions législatives correspondant aux particularités de la Suisse et approuvées par le peuple.

Compte rendu

« LE CHAMOSSAIRE »

Bex et environs

Selon les exigences de la tradition l'assemblée annuelle d'automne a eu lieu le 1er dimanche de novembre au Central à Bex. Elle était honorée de la présence de Messieurs Golay et Richard, Inspecteurs cantonaux des ruchers vaudois et valaisans. La partie administrative rondement conduite par M. Ed. Moreillon Président fut suivie de l'inévitable tombola. Elle combla d'aise le nouveau

Caisser M. Ryter successeur de M. G. Matthey qui veilla avec autorité aux destinées financières de notre section durant près de quinze ans. C'est avec mélancolie que nous nous séparons de cet ami dont les judicieux conseils étaient pour ses collègues du Comité un précieux appui.

C'est par un intéressant exposé sur les maladies des abeilles par M. Golay que se termina l'assemblée annuelle du Chamossaire.

P.D.B.

Convocations

Société d'apiculture de Lausanne

Pour ne pas gêner les manifestations familiales de fin d'année, le Comité a fixé la réunion amicale mensuelle **au samedi 5 décembre 1959** à 20 h. 30 précises, au local habituel, restaurant de la Cloche, Grand-Pond, 8.

A titre d'essai, la causerie traditionnelle sur un sujet apicole sera remplacée par un programme récréatif et familial. Les dames sont cordialement invitées. Seront présentés : 1. L'Afrique à scooter (M. Fauthey) ; 2. Clichés et souvenirs de la course de la Société à Morzine du 8 juillet dernier, par M. Maurice Subilia.

Chers sociétaires, vous êtes attendus nombreux afin que notre comité puisse se rendre compte s'il doit récidiver ou pas.

Le Comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, le lundi 14 décembre 59, au local 4 Rue de Cornavin, Café de la Grappe Genevoise. 20 h 30.

Sujet : Marmite de l'Escalade

Causerie avec projections par M. le Dr. Paul Zimmermann, *Visages d'insectes.*

Section Jura-Nord

L'assemblée d'automne aura lieu le dimanche 6 décembre 1959, à 14 h 00, au restaurant St-Georges, à Delémont. Tous les membres de la société ainsi que les sympathisants apicoles y sont cordialement invités. L'ordre du jour de cette assemblée d'information comprend : 1. Procès-verbal. 2. Rapports divers. 3. Conférence sur un sujet apicole de grande actualité. 4. Film et causerie. 5. Divers et imprévu.

Ce sera l'occasion de fraterniser et d'établir le bilan de l'année apicole 1959.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces coûtent :

PAGES DE COUVERTURE : $\frac{1}{1}$ Fr. 110.-

PAGES INTÉRIEURES : $\frac{1}{1}$ Fr. 100.-, $\frac{3}{4}$ Fr. 85.-, $\frac{1}{2}$ Fr. 60.-, $\frac{1}{4}$ Fr. 30.-, $\frac{1}{8}$ Fr. 15.-

$\frac{1}{16}$ Fr. 7.50.-. Ces prix s'entendent nets. Petites annonces : maximum 3 demi-lignes plus filet de séparation. Fr. 1.- la ligne et .-50 le filet.

Les annonces doivent parvenir à M. Gassmann Louis, à Courrendlin, J. B. jusqu'au 16. Après cette date, la parution n'est plus garantie.